

## Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires

144 Boulevard de la Villette 75019 Paris

Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14 - Adresse internet : [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

---

Communiqué de presse

Paris, le 21 janvier 2010

### **Les retraités manifesteront le 24 février 2010.**

L'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) appelle les retraitées et les retraités à participer aux actions unitaires du 24 février initiées par les unions confédérales de retraités CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC et la FGR-FP.

Pour un nombre de plus en plus important de retraités, la question du pouvoir d'achat est essentielle. La dégradation régulière du niveau des retraites et des pensions par rapport à l'évolution des prix et du coût de la vie conduit de plus en plus de personnes âgées à des difficultés financières quotidiennes. Les choix qui doivent être faits, compte tenu de moyens financiers insuffisants, mettent parfois en cause l'état de santé des personnes. Il y a urgence à une augmentation des retraites, et particulièrement des plus basses. Les politiques patronales et gouvernementales sont irrecevables quand on voit tous les jours l'indécence de certaines rémunérations, l'énormité de certains profits et le laxisme gouvernemental quant à leur participation aux dépenses communes par l'impôt et par les cotisations sociales. L'UNIRS estime indispensable un changement fondamental dans les choix économiques, sociaux et budgétaires pour aller notamment vers un autre partage des richesses.

L'accès aux soins égal pour toutes et tous, est aussi une revendication portée par l'UNIRS. Ceci doit passer par une amélioration des prises en charge par l'assurance maladie et une consolidation de l'hôpital public. Les attaques menées depuis des années dans ces domaines ont des conséquences très concrètes pour les malades ; les retraités, du fait de leur âge, sont forcément une couche de la population fortement concernée. Plus globalement l'UNIRS milite pour d'autres choix sociaux qui privilégient les solidarités, par une participation plus réelle de tous les revenus et de tous les profits aux charges communes et par un développement de services publics de proximité.

Plus particulièrement, l'UNIRS, aux côtés des autres organisations de retraités, exige également l'institution rapide d'une cinquième branche de la sécurité sociale portant sur la perte d'autonomie. En matière de dépendance des personnes âgées il est indispensable de mettre en place de façon plus efficace et plus accessible une diversité de réponses, de prestations et de services, pour répondre aux demandes et aux besoins des populations concernées. Pour permettre là aussi un égal accès de tous et toutes, il faut prioritairement des services publics nouveaux adaptés aux différents niveaux de besoins selon l'état des personnes dépendantes. Leur financement doit être assuré par une contribution générale qui permettrait de faire vivre des services publics nationaux, régionaux, départementaux et intercommunaux, selon les besoins pris en charge.

D'ores et déjà l'UNIRS est vigilante quant à la nouvelle réforme des retraites qu'envisage le gouvernement. Elle refusera tout nouveau recul et toute nouvelle détérioration. Quand il y a près de 4 millions de personnes sans emploi, quand la plupart des personnes âgées de cinquante-neuf ans sont déjà hors activité, la priorité n'est pas à un recul de l'âge de départ en retraite mais à une politique économique dynamique et créatrice d'emplois et à un autre partage du travail : il faut cesser d'en exclure certains quand d'autres croulent sous des conditions de travail déplorables.

Le 24 février, l'UNIRS participera au rassemblement organisé devant l'Assemblée nationale à Paris ainsi qu'aux rassemblements qui seront organisés devant les préfectures dans les départements.

